



RETRAITE DE CAREME AVEC LES DOMINICAINS

du 16 février au 5 avril sur internet

“Revenez à moi de tout votre cœur” (Joël 2,12). **Carême dans la ville** vous propose de prier les Vêpres, méditer la Parole de Dieu avec des frères, sœurs et laïcs dominicains, approfondir le sens du Carême.

Inscription gratuite sur www.caremedanslaville.org



PRIERE POUR LES ENFANTS QUI N'ONT PAS VU LE JOUR

Vous trouverez à la chapelle du Saint Sacrement la proposition d'une démarche de prière pour les enfants qui n'ont pas vu le jour. Fausse couche, IMG ou IVG, nous proposons aux personnes qui le souhaitent d'écrire le prénom de l'enfant et (ou) de leur parents sur un papier à déposer au pied de Notre-Dame. **Chaque trimestre, une messe sera célébrée à leur intention : le samedi 14 mars et le samedi 13 juin à 8h30.**



- **MARCHE DE SAINT JOSEPH. Samedi 21 mars :**
- “Des hommes qui marchent, qui échangent et qui prient”.
- Un chapitre de la paroisse se joindra à la marche et sera accompagné par le Père Emmanuel Végnant
- Inscription : <https://marche-de-st-joseph.fr/>

VAUG HABITS

BRADERIE de vêtements et linge de maison le jeudi 12 février de 10h à 17h30 dans le local derrière l'église, rue Gerbert côté Carcel.

A ce jour la réception des dons de vêtements est suspendue. Les jouets, articles de brocante et livres sont toujours les bienvenus. Merci de votre compréhension.



REJOIGNEZ LE PARCOURS EVEN MEME EN COURS D'ANNEE

(École du Verbe Éternel et Nouveau).

Tous les mardis soir (hors vacances scolaires) les étudiants et jeunes pros (18-30 ans) se retrouvent à l'église pour approfondir leur connaissance de la Parole de Dieu, transmise par la Tradition de l'Eglise.

20h30 : prière - 20h45 : temps d'équipe - 21h30 : enseignement (parfois suivi d'un verre). Contact et informations : P. Benoît Stemler / benoit.stemler@gmail.com

Pèlerinage des femmes à Vézelay 12, 13 et 14 juin 2026.

Le chapitre de Saint Lambert repart marcher sur les routes de Vézelay. Prenez 3 jours pour faire une pause, prier et méditer du vendredi 12 juin 7h30 au dimanche 14 juin 18h.

Thème : « Ephata ! Ouvre-toi ! » (Marc 7,33)

Au programme : 35 km de marche sur 2 jours (possibilité de monter dans une voiture balai), messes, temps de réflexions, de partages et de prières. Nous serons accompagnées par le père Végnant. **Budget :** ~130 euros (hébergement en dur)

Contact : auroreparant@free.fr



SAINT - LAMBERT de VAUGIRARD

2 rue Gerbert 75015 PARIS

01 44 19 45 25

secretariat@st-lambert.fr - www.st-lambert.fr

Messes dominicales : Sam. 18h Dim. 9h – 10h45 – 18h30

Messes en semaine : Lundi 19h – Samedi 8h30

Mardi à Vendredi 8h30 – 12h10 – 19h

Adoration : Jeudi 18h-19h et 19h30-21h30

Confessions à l'église : Mardi à Vendredi 17h-18h45

Jeu. 19h30-21h30 / Sam. 10h30-12h30 et 17h-17h45

Accueil à la maison paroissiale :

Lundi au vendredi 10h-12h15 et 14h30-18h30 – Sam 10h-12h15

5^e dimanche du temps ordinaire – Année A

Is 58, 7-10 ; Ps 111 ; 1 Co 2, 1-5 ; Mt 5, 13-16

Chambre froide

Du 4 au 24 février la chambre des députés est une chambre froide. Le parti du « droit à l'aide à mourir » ou euthanasie s'apprête en effet à fêter sa victoire en grandes pompes funèbres à l'issu de la 2nde lecture de la loi qui a lieu durant cette période. Que prévoit cette loi ? Les conditions d'accès au droit à la mort sont floues, subjectives et prévues pour être supprimées. Une simple demande orale sans témoin suffit. Le médecin référent valide la demande après avis d'une infirmière et d'un autre médecin qui n'est tenu ni de consulter le dossier médical ni d'examiner le patient. « Pour une valve cardiaque chez un sujet âgé, il faut 3 avis médicaux et un délai de rétractation de 7 jours. Pour une aide à mourir, il faudrait un seul avis avec un délai de 2 jours ? » s'étonne l'ex-ministre de la Santé Yannick Neudier. Oui, il y a de quoi s'étonner car aucun recours de la famille n'est possible. Une commission de contrôle pourrait agir mais... *a posteriori* ! Les malades psychiatriques et les personnes sous tutelle sont éligibles. Aucun délit d'incitation n'est prévu. A l'inverse « est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait d'empêcher ou de tenter d'empêcher de pratiquer ou de s'informer sur l'aide à mourir ». Les psychologues, psychiatres, ministres du culte et associations de prévention du suicide ne sont pas exclus de ce délit d'entrave.

Il y a de quoi être glacé. D'autant que les conséquences sur la société sont loin d'être mesurées. Comment continuer à vivre lorsque je serai éligible au droit à mourir ? Comment choisir de devenir médecin sachant que je n'aurai pas de clause de conscience en tant qu'interne ? Comment rester pharmacien quand la délivrance d'une substance létale possible jusqu'ici de 30 ans de prison sera devenue une obligation ? Comment accepter de payer ma cotisation qui remboursera la mort sur ordonnance ? Comment tolérer que l'euthanasie devienne un commerce lucratif ? Qu'une mutuelle ou que des héritiers puissent inciter leurs seniors aux soins coûteux à être "aidés à mourir" ?

Il y a de quoi être glacé. Mais l'antigel existe ! L'Évangile nous parle de ce sel de la terre : c'est la lumière de la charité qui éclaire et réchauffe le monde. Jusqu'à le ressusciter !

Pour en savoir plus : genethique.org

Père Jean-Charles Pellen

CALENDRIER PAROISSIAL

Lundi 9 février 2026 : Bienheureuse Rosalie Rendu

15h30 : Grec biblique

17h : Chapelet, à l'église

19h30 : Les Invités du Lundi

20h30 : Répétition des animateurs de chants, à la crypte

Mardi 10 février : Sainte Scholastique

9h-11h : Les cafés des matern'thé, au 11 rue Bausset

15h30-16h45 : Catéchisme (étude possible jusqu'à 18h)

17h-17h20 : Enfants Adorateurs, chapelle de la Vierge Marie dans l'église

20h30 : Réunion de préparation au baptême des petits enfants

20h30 : EVEN

Mercredi 11 février

8h30- 17h : Patronage

9h-10h15 : Catéchisme

18h-19h30 : Aumônerie

18h : Groupe de louange, dans l'église

19h30-22h : Rencontre du catéchuménat

Jeudi 12 février

8h45 : Prière des mères

Confessions de 17h à 21h30 - Adoration de 18h à 19h et 19h30 à 21h30

Vendredi 13 février

18h30 : Chapelet, à l'église

Samedi 14 février : Saint Cyrille et saint Méthode

10h30-12h30 : Café-Rencontre Fratelli, sur le parvis de l'église

10h : Eveil à la Foi pour les 3/6ans, à la crypte

10h45 : Prière des tout-petits, à la crypte

11h : Préparation au baptême pour les enfants du catéchisme

17h : Aumônerie du samedi pour les lycéens

Dimanche 15 février

9h-10h45 : Préparation à la 1^{ère} communion des enfants du catéchisme CE2-CM1-CM2

Intentions de prière :

Baptême : Castille BERNARD

Obsèques : Odile LEFRANC, Romain BU FARULL, Josiane GEFFROY, Andrée VEILLARD



POINT ECOUTE

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, familiales (couple, enfants) ou autres, **ne restez pas seuls**, venez en parler. Vous serez reçus par des personnes de la paroisse, formées à l'écoute, qui sont prêtes à vous accueillir et à vous aider.

Prenez rendez-vous :

- à l'accueil de la paroisse, 2 rue Gerbert – 01 44 19 45 25

- par internet : pointecoute@st-lambert.fr



ENTREZ DANS L'INTELLIGENCE DES ÉVANGILES !

Le Carême approche, chemin vers Pâques, il est bon de découvrir ou de redécouvrir la joie de lire et d'interpréter en Eglise les textes bibliques.

C'est l'objectif que se sont fixées les équipes « *Maison de la Parole* » pour :

- Approfondir la connaissance et le sens des textes
- Partager sa foi en équipe
- Ecouter ce que le Christ nous dit aujourd'hui
- Construire des liens fraternels et amicaux
- Se soutenir par la prière durant le Carême

Pour participer : inscription sur le tableau dans l'église et prendre un livret mis à disposition. Un prêtre, un diacre, une sœur animeront les équipes.

Notez : Premier dimanche de carême 22 février

Contact : emmanuel.vegnant@outlook.com ou tel paroisse 0144194525

Père Benoît STEMLER	Mardi à 9h30 à partir du 17/02	Maison paroissiale
Sœur Ghislaine de Truchis	Mardi à 15h30 à partir du 24/02	Maison paroissiale
Père Jean-Charles PELLEN	Mardi 20h à partir du 10/03	Maison paroissiale
Oleg OUSS, diacre	Jeudi à 19h15 du 19/02 au 26/03	A domicile ouss.oleg.marie@gmail.com
Sœur Monique	Jeudi à 16h30 à partir du 19/02	Maison paroissiale
Patrice HELIOT, diacre	Vendredi à 15h à partir du 20/02	A domicile patrice.heliot@orange.fr
Père Emmanuel VÉGNANT	Vendredi à 19h30 à partir du 20/02	Maison Paroissiale
Père Paul HAO	Vendredi à 19h30 à partir du 20/02	Maison Paroissiale



SACREMENT DES MALADES

Depuis 1992, l'Eglise catholique célèbre tous les 11 février, fête de Notre-Dame de Lourdes, la Journée Mondiale des Malades. Celle-ci se décline dans les diocèses français en un Dimanche de la Santé, occasion de rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique, mais aussi de sensibiliser chacun pour préserver le don de la santé. A cette occasion, nous proposerons à la paroisse Saint Lambert, le sacrement des malades aux personnes qui le souhaitent **dimanche 15 février au cours de la messe de 10h45**. Pour les personnes qui veulent recevoir ce sacrement (qui n'est pas l'extrême onction !) mais un soutien et une consolation pour le malade, et qui n'ont pas pu venir à la réunion de préparation, contacter le Père Emmanuel Végnant : emmanuel.vegnant@outlook.com – 01 44 19 45 31. Merci d'en parler à vos connaissances.



ADORATION DES ENFANTS Dans l'église le **mardi 17h00-17h30** en période scolaire. Tu aimes le Seigneur Jésus et tu veux passer plus de temps avec lui ? Alors demande à tes parents ou à ta nounou de t'accompagner à Saint-Lambert après l'école le mardi soir !

L'AUMÔNERIE DU SAMEDI : NOUVEAUTE A SAINT-LAMBERT pour les lycéens en fin d'après-midi/soirée environ 1fois/mois : actions caritatives-discussions sur la foi-jeux-dîners-prière. **RDV le 14 février à 18h**

- <https://chat.whatsapp.com/Em7mNF5BrFDBM8Bj9JPkOe>

